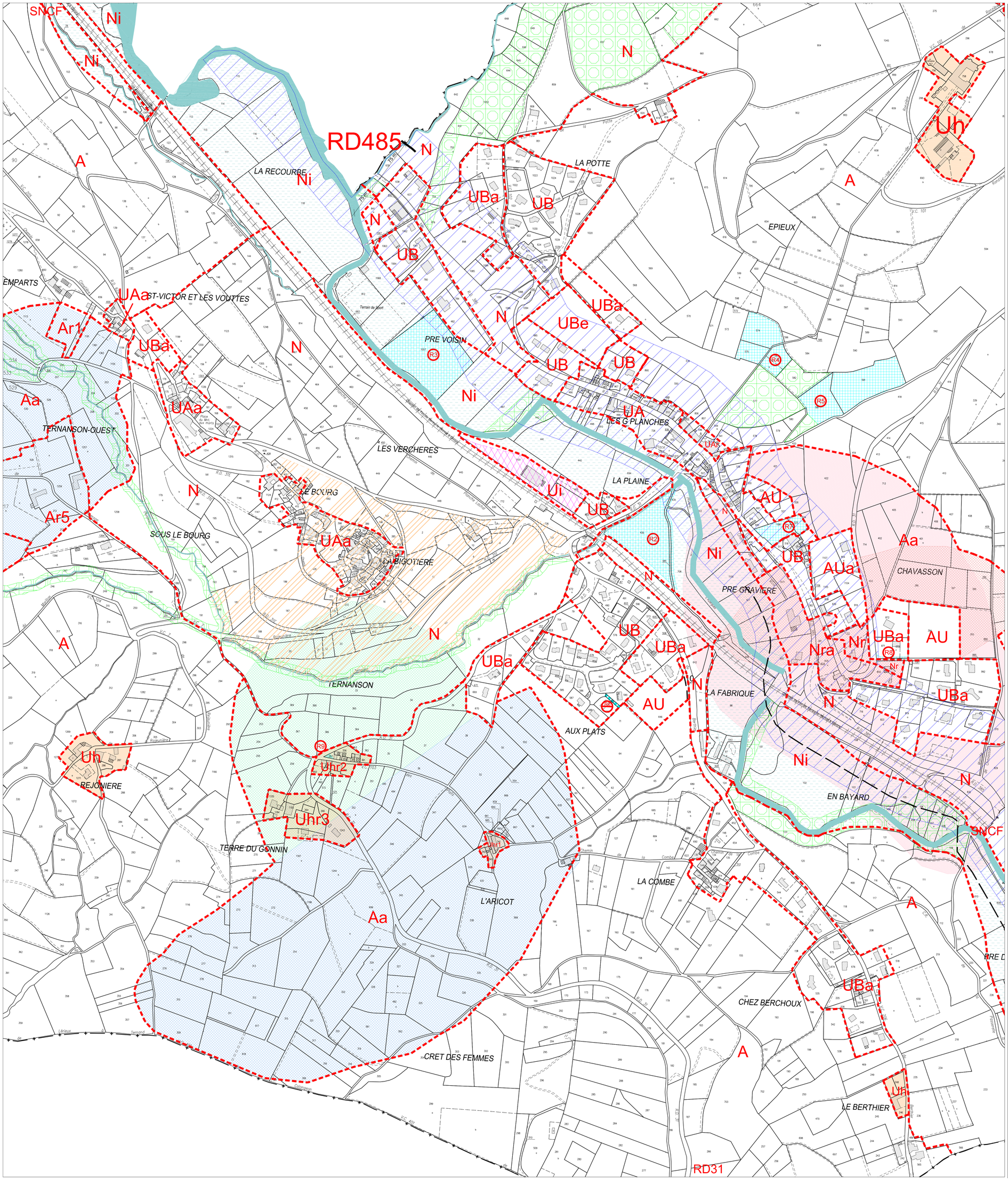

DEPARTEMENT DU RHONE

Commune de
TERNAND

agence hubert thiébault
ARCHITECTURE URBANISME
74 Chemin de l'indiennerie
69450 Saint Cyr Au Mont D'or
tél. : 04.37.24.01.28
e-mail : archiurba@wanadoo.fr

00	Modification n°1	
00		ZONAGE
00	PLAN LOCAL D'URBANISME	Echelle :1/2500ème
02		Mars 2013

N

Liste des emplacements réservés

N° d'ordre	Désignation	Bénéficiaire	Surfaces approximatives
R1	Elargissement à 6 mètres de la voie d'accès au hameau des Charmettes	Commune de TERNAND	450 m²
R2	Espace vert public	Commune de TERNAND	8.000 m²
R3	Extension des équipements sportifs	Commune de TERNAND	12.000 m²
R4	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune de TERNAND	5.500 m²
R5	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune de TERNAND	9.900 m²
R6	Création d'une voie piétonne pour l'accès à la zone AU de la fabrique. Emprise : 3 mètres	Commune de TERNAND	150 m²
R7	Article L.123.2 alinéa b du Code de l'Urbanisme Programme : 12 logements locatifs sociaux en petits collectifs		1.850 m²
R8	Aménagement d'une voie d'accès à la zone AU de Chavasson Emprise : 7 mètres	Commune de TERNAND	350 m²
R9	Aménagement d'un carrefour de la RD31 au lieu dit Ternanson	Commune de TERNAND	75 m²

LEGENDE

ZONES URBAINES

- **UA** — Centre
  - UAa : Vieux Village
  - UAr : risque
- **UB** — Quartiers résidentiels
  - UBa : Assainissement autonome autorisé
  - UBe : secteur d'équipement public
- **Uh** — Hameau
  - Extension du bati et changement de destination possible
  - Uhr, Uhr1, Uhr2 : Risques d'instabilité des sols
- **Ui** — Zone d'activités

ZONES A URBANISER

- **AU** — Quartiers à équiper
- **AUa** — Règlement conditionnel

ZONE AGRICOLE

- **A** — Zone agricole
  - Aa inconstructible
  - Ar1, Ar2, Ar3, Ar4, Ar5 : Risques instabilité des sols

ZONE NATURELLE

- **N** — Zone naturelle protégée
  - Ni : inondable
  - Nr, Nra et Nrb : Risque d'instabilité des sols

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- : *Enveloppe de la zone de travaux connus ou supposés*
- : *Mines non localisées Risque d'instabilités fort*
- : *Risque d'instabilités moyen*
- : *Risque d'instabilités faible*
- Espace boisé classé (E.B.C.)
- R.1 — Emplacemment réservé
- 75 m — Marge de reculement des constructions
- : Zone de bruit
- : Zone inondable
- : Site inscrit